



ESSAI 1-2-016

Certificat d'Accréditation

N°: 1-2-016 Rév 01

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

**SONATRACH - Activité LRP - Division Raffinage
Raffinerie de Skikda RA1K**

Adresse : BP 108-Zone industrielle-Skikda

est accrédité selon la norme ISO/CEI 17025 :2005 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

- ✓ **Analyses physicochimiques des produits pétroliers.**

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date d'octroi : 09/07/2018

Date de fin de validité : 02/06/2022

Le Directeur Général

Nouredine BOUDISSA

Date d'accréditation initiale : 02/06/2015